

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 27 août 2015 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération

D2015-07-04

Nombre de conseillers

- En exercice 15
- Présents 9
- Absents exc. 6
- Absents 0
- Votants 14

Date de convocation

21 août 2015

Objet**Déclassement partiel
de la Place du Saule****Date d'affichage**

10 septembre 2015

Etaient présents

M. WOLLJUNG Serge	M. MULLER J.-Marie	Mme LUBNAU Domin.
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme MARTIGNON Sonia	M. FALLITO Giovanni
Mme PIQUEMAL Anne	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine

Etaient excusés :

Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à Mme DAUMAIL Martine
Mme CAISSUTTI Claudie	Aucun pouvoir donné
M. GIRARD Guy	Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
M. MARION Julien	Pouvoir à M. FALLITO Giovanni
M. MARTIN Michel	Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
Mme PREVOT Nadège	Pouvoir à Mme MARTIGNON Sonia

Déclassement partiel de la Place du Saule

Vu le projet de déclassement des voies communales suivantes, cadastrées :

1. Section 14 n° 245
2. Section 14 n° 252 partiellement
3. Section 12 n°117
4. Section 10 n°49 partiellement

en vue de leur classement dans le domaine privé de la commune, dans le but de leur aliénation, établi par monsieur le maire ;

Vu les délibérations du conseil municipal n° D2015-04-10 et D2015-04-11 en date du 8 avril 2015 approuvant le déclassement de ces voies communales et décidant du lancement d'une enquête publique ;

Vu l'arrêté du maire n° 2015-02 en date du 21 avril 2015 prescrivant l'enquête publique préalable au déclassement de ces voies communales ;

Vu les conclusions du commissaire-enquêteur ;

Après délibération :

- 12 conseillers se prononcent pour,
- 1 conseiller s'abstient,
- 1 conseiller se prononce contre.

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République française

Le Conseil municipal décide :

Article 1 - L'approbation des conclusions de l'enquête publique

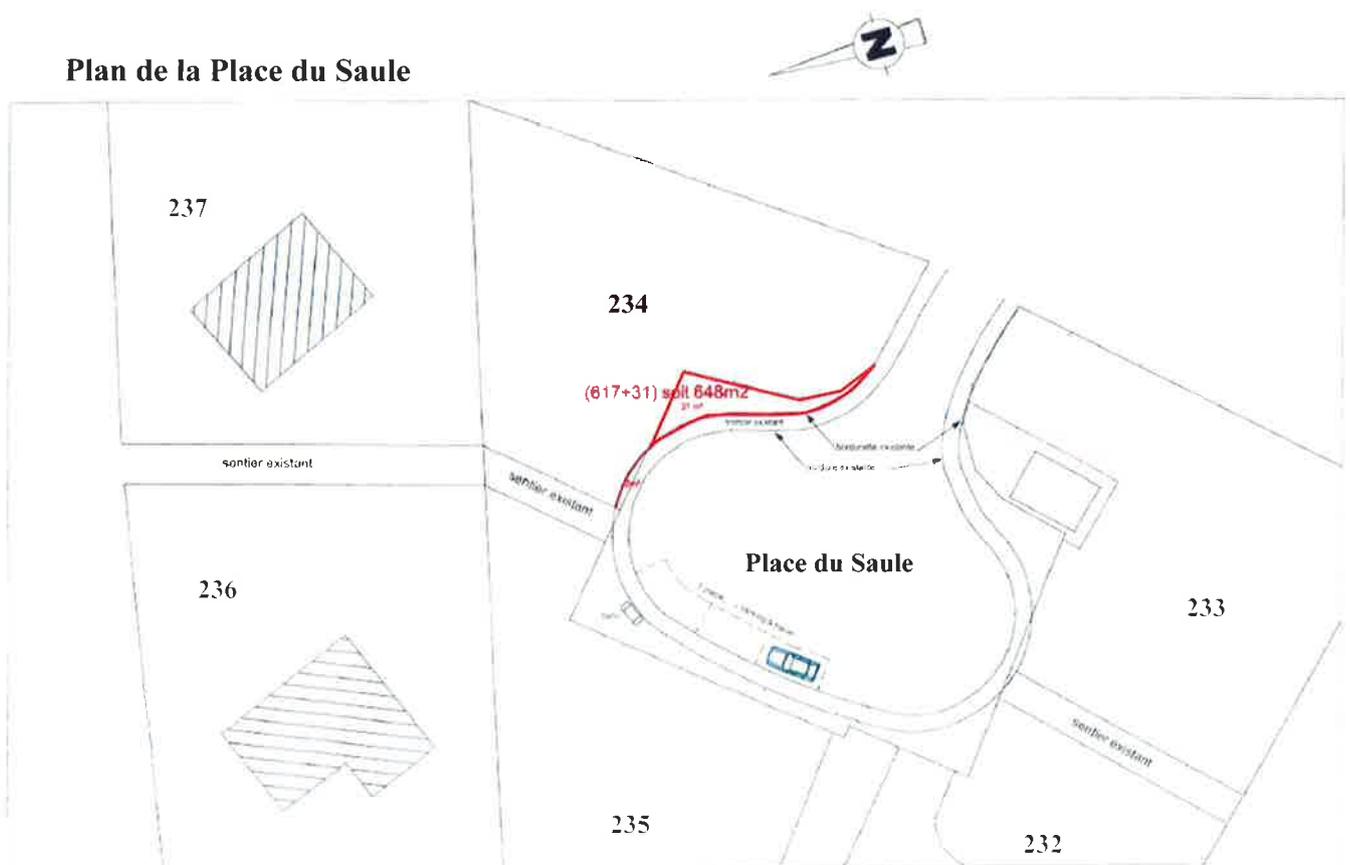
Article 2 - Le déclassement d'un morceau de 31 mètres carrés de la Place du Saule cadastrée section 14 n°252, tel que présenté sur le plan ci-dessous

Article 3 - Le classement de ce terrain de 31 mètres carrés, tel que présenté sur le plan ci-dessous, dans le domaine privé de la commune

Article 4 - L'aliénation de cet espace 31 mètres carrés

Article 5 - La mise en vente de tout ou partie de cet espace concomitamment avec celle de la parcelle 234, au tarif estimé par France domaines, soit 12.000 Euros l'are. L'acte de vente contiendra des clauses résolutoires quant au gabarit des futures constructions limitées à un niveau R+1 et au respect d'une distance de 4 mètres de la limite de terrain des propriétés privées voisines. Il charge le maire de prendre toute décision et à signer tous les actes nécessaires.

Plan de la Place du Saule



**Entourée de rouge
la zone de 31 m² déclassée**

Fait à Silly-sur-Nied, le 27 août 2015
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied

Signature et cachet